

Zeitschrift: Arbido-B : Bulletin
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
Band: 9 (1994)
Heft: 3

Rubrik: Mitteilungen SVD = Communications de l'ASD

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Administration des cours romands

Mme Rosemarie Fournier à la barre

D'abord un grand et cordial merci à *Laurent Voisard*. Il a assumé la gestion des cours romands durant quatre ans avec intelligence et diplomatie. Et surtout avec succès. Le bilan de son activité est très positif. Il a soigné scrupuleusement la gestion du quotidien mais il a su innover et donner un nouveau souffle. Pour le bien des étudiants et étudiantes, des enseignants et enseignantes. Il a mis en route le livret de l'étudiant, il a créé l'agenda de la formation. Il a organisé de fréquentes rencontres avec tous les partenaires: avec les étudiants, avec les bibliothèques formatrices, avec les enseignants, avec les stagiaires, avec les membres de la commission d'examen. Il a commencé la formation des formateurs. Il a mis sur pied la fameuse cérémonie de remise des diplômes. Lors de ces fêtes, les diplômés, leur parents et leurs amis, les Conseillers d'Etat, les grands acteurs de la BBS se sont régulièrement retrouvés pour célébrer les beautés de la profession et les valeurs de la bibliothèque. Grâce à l'engagement de Laurent Voisard, notre école a amélioré encore sa réputation. Chaleureuses félicitations et bonne chance à *Rosemarie Fournier*. Dans sa séance du 4 mars 1994, le Conseil de direction l'a nommée comme nouvelle administratrice des cours romands. Il place toute sa confiance et aussi beaucoup d'espoir

en Rosemarie Fournier. La nouvelle administratrice a beaucoup d'atouts pour réussir. Elle possède un diplôme pédagogique et un diplôme de bibliothécaire BBS. Elle a aussi une belle pratique de l'enseignement et de la bibliothéconomie. Afin de lui permettre de toujours mieux organiser et développer la pédagogie dans notre école, elle a reçu un appui logistique pour le secrétariat et la comptabilité. Le Conseil de direction est persuadé que Rosemarie Fournier saura mettre tous ses talents et toute son expérience au service de notre école, qui devra bien mettre la barre haute afin, d'arriver en pleine forme et enthousiaste dans ce nouveau port que construisent toutes les associations suisses chargées de l'information et de la documentation.

Martin Nicoulin, Président du Conseil de direction des Cours Romands BBS

Remise des diplômes des cours romands BBS

La prochaine cérémonie de remise des diplômes des cours romands BBS aura lieu

le jeudi 9 juin 1994 à la Chaux-de-Fonds

Le programme détaillé vous sera communiqué ultérieurement.

Mitteilungen SVD / Communications de l'ASD

SVD-Vorstandssitzung vom 17. März 1994 in Bern

Am Vormittag fand die alljährliche Aussprache mit den Verantwortlichen der Regional- und Fachgruppen statt. In Nachfolge von *Theo Brenzikofer* nahm dabei *Elisabeth Güntlisberger* als neue Verantwortliche der Regionalgruppe Bern teil. In der ersten Gesprächsrunde präsentierten die Vertreter der Regional- und Fachgruppen ihre teilweise schon realisierten **Tätigkeitsprogramme für 1994**. Der Trend zur Zusammenarbeit zwischen den einzelnen Regionalgruppen einerseits und zwischen den Vertretern der Dokumentalisten und der Bibliothekaren andererseits verstärkt sich weiterhin, was als willkommene und zugleich auch als zukunftsweisende Öffnung der Vereinstätigkeit begrüsst wird.

Im Zusammenhang mit den bei den einzelnen Verantwortungen angewandten **Tarife** hat sich die SVD dem Groupe romand de documentation (GRD) gegenüber bereit erklärt, seine Preisermäs-

sungen für SVD-Mitglieder voll zu übernehmen. Dadurch wird ebenfalls ein echter Beitrag zur Überwindung der angestammten Regionalgruppengrenzen geleistet. Die SVD anerkennt gleichzeitig auch die bedeutende Arbeit des GRD auf dem Gebiete der französischsprachigen Ausbildung für die SVD.

In zügiger Ausführung des im Januar durch die Mitgliederversammlung beschlossenen SVD-Jahresprogrammes wurden erste Leitlinien zur anvisierten **Strukturreform** des SVD vorgelegt. Dabei sollen unter anderem die Fachgruppen ihre bis anhin angenommene korporative Form in eine wirklichkeitsgerechtere, exekutive Ausrichtung umwandeln. Aus- und Weiterbildungsprogramme sollen inskünftig allen SVD-Mitglieder zugänglich sein und mit Unterstützung des SVD zentral angeboten und durchgeführt werden. Dabei würde die Durchführung der französischsprachigen Kurse dem GRD anvertraut. Diese Konzentration der Kräfte dürfte auch im Bereich der Pflege des SVD-Erscheinungsbildes dienlicher sein. Die Regional- und Fachgruppenvertreter konnten diese erste

Idee unterstützen. Ihre Ausführungen zu Detailfragen und zu den von ihnen bin anhin gesammelten Erfahrungen gaben wertvolle Hinweise für die weitere Projektarbeit durch den SVD-Vorstand. Ihre Ergebnisse werden dann wahrscheinlich in Form einer Statutenrevision der SVD-Mitgliedschaft vorgestellt. Ein neues Vereinsbild könnte dabei bestimmt auch eine wertvolle Orientierungshilfe bilden.

Am Nachmittag widmeten sich die Vorstandsmitglieder ihrer **187. Vorstandssitzung**. In Nachfolge von *Hannes Hug* konnten sie *Edmund Wiss*, BBS-Präsident, als neuen BBS-Vertreter begrüßen und willkommen heissen.

BDA Lausanne 94

Im Rahmen dieser Veranstaltung ist die Verabschiedung dreier gemeinsamer Resolutionen zur Berufsausbildung, zum freien Informationsfluss und zur Konservierung vorgesehen. Drei verschiedene Arbeitsgruppen mit Vertretern der drei Landesverbände haben die entsprechenden Vorentwürfe vorgelegt. Zur Ausbildung liegt auch schon eine französische Fassung vor. Von ihr hat der Vorstand Kenntnis genommen. Zur breiteren Abstützung dieser Resolutionen setzt er eine allgemeine Vernehmlassung an. Das SVD-Sekretariat erwartet die Stellungnahmen der Regional- und Fachgruppen bis zum 10. Mai 1994. Natürlich können an dieser Vernehmlassung auch alle sonst Interessierten teilnehmen (Auskünfte beim SVD-Sekretariat). Die ändern beiden Landesverbände führen ebenfalls ihre Vernehmlassungsverfahren durch. Gemäss Ansicht des SVD-Vorstandes ist die Endbereinigung der drei Resolutionen dann durch das OK von Lausanne 94 sicherzustellen.

Neugestaltung ARBIDO

Der Vorstand nimmt Kenntnis vom Stand der Vorbereitungen zur Neugestaltung des ARBIDOs. Im September, im Rahmen von BDA Lausanne 94, soll die Nullnummer erscheinen. Ab Januar 1995 erfolgt dann der ordentliche monatliche Vertrieb des neuen ARBIDOs. Nach Diskussion wurde den Anträgen von *Stephan Holländer*, der die SVD bei der vorbereitenden Arbeitsgruppe vertritt, voll zugestimmt. Die nächsten Arbeitsetappen können so programmässig weiterverfolgt werden. Der Vorstand dankt den Verantwortlichen für ihren grossen Einsatz in einem Unterfangen, dessen Erfolg in bedeutender und täglicher Detailarbeit sichergestellt werden muss.

Telepac

Die Telecom sehen eine 400%ige Gebührenerhöhung für die Inanspruchnahme der Telepacdienste vor. Dagegen hat die SVD, auf Vorschlag der CHOLUG, ihre Opposition beim EVED angemeldet. Sie folgt dabei dem Beispiel anderer

Interessengruppen. Nach Ansicht der SVD ist diese massive Preiserhöhung eine Massnahme, die nicht nur den Interessen der Telepacbenutzer widerspricht. Kurz- oder mittelfristig werden auch die Telecom selbst unternehmerische und entwicklungsmässige Einbussen hinnehmen müssen. In jedem Falle unterstützt diese Massnahme in keinerlei Weise die Anstrengungen zu einem erneuten Konjunkturaufschwung.

Urheberrechtsgesetz

Die Bestimmungen des neuen URG greifen seit seinem Inkrafttreten vom 1. Juli 1993 immer mehr. Erste Tarifabmachungen mit den Verwertungsgesellschaften kamen zustande und gelangen schon zur Ausführung. Solche Verhandlungen führt zurzeit auch der BBS. Sein Präsident schlägt dem Vorstand die Teilnahme der SVD an den Arbeiten seiner Urheberrechtskommission vor. Der Vorstand entspricht dieser Einladung und bestimmt den Unterzeichnenden zum SVD-Vertreter in dieser BBS-Kommission.

Bulletin Board

Die CHOLUG führt ihre Vorbereitungen zur Einführung eines allgemein zugänglichen Bulletin Board zügig voran. Datastar nimmt dabei eine entgegenkommende Haltung ein. Die Unterzeichnung eines entsprechenden Vertrages zwischen Datastar und der SVD hat zur gegebenen Zeit durch den SVD-Vorstand zu erfolgen.

Ph. Haymoz-Gerzson

Séance du comité ASD du 17 mars 1994

Le matin se tenait le tour d'horizon annuel avec les représentants des groupes régionaux et spécialisés. De la part du Groupe bernois participait *Elisabeth Güntlisberger*, nouvelle responsable. Elle succède à *Theo Brenzikofer*, président démissionnaire.

La rencontre permettait une information mutuelle concernant les **programmes d'activité 1994**. La tendance de collaborer activement entre les différents groupes régionaux d'une part et entre les représentants des documentalistes et des bibliothécaires d'autre part s'accroît clairement. Ce sont des ouvertures heureuses et prometteuses pour toutes les activités de l'ASD.

Au sujet des **tarifs** arrêtés pour les différentes manifestations et cours, l'ASD s'est engagée envers le Groupe romand de documentation (GRD) de lui rétrocéder tout abaissement de tarif consenti aux membres de l'ASD et ceci intégralement. Pour l'ASD, ce geste contribue aussi à ouvrir les portes

des groupes aux membres de l'ASD venant des autres groupes. Par la-même, l'ASD reconnaît le travail formidable du GRD dans le domaine de la formation de l'ASD en langue française.

En fidèle application du programme annuel de l'ASD, arrêté en janvier, à Berne, par l'assemblée générale des membres, le comité a soumis aux représentants des groupes les premiers axes cardinaux concernant la **réforme des structures de l'ASD**. Entre autres, les groupes spécialisés devaient abandonner la forme de groupements corporatifs au profit de structures exécutives bien plus proches de la réalité actuelle. Dans l'avenir, les programmes de formation des différents groupes devront être ouverts à tous les membres de l'ASD. Leur organisation se ferait de façon centrale avec l'appui direct de l'ASD. L'organisation autonome de la formation ASD en langue française sera confiée au GRD comme par le passé. Les représentants des groupes régionaux et spécialisés ont pu soutenir ces premières thèses de travail. Leurs précisions quant aux différents détails et expériences étaient pour le comité des plus utiles. Il poursuivra maintenant ce projet. Le résultat de ce travail sera probablement concrétisé sous la forme de révision des statuts. Un nouveau programme directeur (Leitbild) pourrait également offrir des repères précieux dans ce contexte.

L'après-midi se déroulait la **178e séance du comité**. L'ASD a souhaité la bienvenue au président de la BBS, *Edmund Wiss*, qui remplace *Hannes Hug*, ancien représentant de la BBS au sein du comité de l'ASD.

BDA Lausanne 94

Dans le cadre du congrès commun des trois associations faitières, à Lausanne, est prévue l'adoption solennelle de trois résolutions sur les thèmes distincts de la formation professionnelle, de la libre circulation de l'information et de la conservation. Les trois groupes de travail réunissant les représentants des trois associations faitières ont rendu ces jours leurs avant-projets. En ce qui concerne la formation professionnelle, il existe déjà une version française. Le comité en a pris connaissance et ouvre une consultation, afin d'assurer à ces textes la plus grande adhésion des membres réunis à Lausanne, en septembre. Le secrétariat de l'ASD attend maintenant les réponses des groupes régionaux et spécialisés pour le 10 mai 1994. Cette consultation est naturellement aussi ouverte à tout membre ASD intéressé. A cet effet, le secrétariat ASD lui fournira volontiers les renseignements utiles. Les deux autres associations professionnelles mènent actuellement également leurs procédures de consultation internes. Par ailleurs, le comité de l'ASD est d'avis que le comité d'organisation de BDA Lausanne 94 devrait assurer la toilette finale des textes de résolutions.

Concept pour un nouvel ARBIDO

Le comité se laisse orienter sur l'état d'avancement des travaux préparatifs en vue d'un nouvel ARBIDO. La sortie du numéro zéro est prévue pour BDA Lausanne 94. Sa parution ordinaire et mensuelle débutera en janvier 1995. Après discussion, le comité se rallie entièrement aux propositions formulées par Stephan Holländer, représentant de l'ASD au groupe de travail élaborant le nouvel ARBIDO. Ainsi les prochaines étapes peuvent être abordées selon programme prévu. Le comité saisi l'occasion de remercier très chaleureusement tous les responsables œuvrant avec un grand dévouement et une grande énergie en faveur de la réalisation du nouvel ARBIDO.

Télépac

Les télécom prévoient une augmentation de 400% des tarifs télépac. L'ASD s'est opposée à cette intention par une démarche écrite auprès du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie. Elle suit ainsi l'exemple d'autres groupes d'intérêt avec les quels elle se déclare solidaire. Selon l'avis de l'ASD, cette mesure n'aura pas seulement des effets négatifs pour les usagers des services télépac, mais aussi pour les télécom eux-mêmes, ceci déjà à court terme, par une chute de la demande. Cette décision, dans tous les cas, ne soutient pas les efforts en faveur d'une reprise de la conjoncture économique.

Droit d'auteur

La nouvelle loi fédérale, la LDA, est en vigueur depuis le 1er juillet 1993 et ses dispositions commencent à déployer leurs effets. Ainsi, des tarifs ont déjà été convenus avec les sociétés de perception, et leur application débute. La BBS se voit aussi contrainte de mener de telles négociations afin de protéger au mieux les intérêts de ses membres. Le président BBS invite alors l'ASD à participer aux travaux de la commission pour le droit d'auteur de la BBS. Le comité décide d'y déléguer le signataire.

Bulletin board

La CHOLUG progresse de façon réjouissante dans ses préparatifs en vue de l'ouverture d'un bulletin board accessible à un large public. La position de Datastar est très coopérative. Une fois établi, le contrat liant l'ASD et DataStar sera signé pour notre association par son comité.

Philippe Haymoz-Gerzson